

Le Canadien entre chimère et bonheur : étude de deux dialogues de propagande politique à la fin du XVIII^e siècle

Katri SUHONEN, UQAM

À l'époque de la Province of Quebec « la littérature authentique ne pouvait être qu'une littérature de combat¹ ». Le présent article étudie deux dialogues de la fin du XVIII^e siècle : « De la liberté de la presse² », publié dans *La Gazette littéraire pour la ville et district de Montréal* (1778), et *Le Canadien et sa femme*³, texte de propagande paru en 1794. Écrits de combat par excellence, ils ont été conçus en vue d'influencer l'opinion des lecteurs. Le premier provient de journalistes s'élevant contre la censure et le deuxième du gouvernement lui-même soucieux de convaincre les paysans de s'engager dans la milice. Notre objectif est d'analyser les différents moyens de persuasion utilisés pour influencer l'opinion publique dans ces deux textes encore peu connus.

Par quels moyens diffuse-t-on des idées politiques à la fin du XVIII^e siècle et quels sont alors les traits d'un discours populaire? Un regard sur ce qui se passe en France durant les années pré-révolutionnaires 1787-1788, c'est-à-dire entre la publication de nos dialogues, éclairera ces questions. Le choix de l'exemple est pertinent pour deux raisons. D'abord, le pamphlet politique prend un élan important dans la France pré-révolutionnaire, touchant jusqu'aux classes populaires⁴. De plus, la culture française continue à influencer la société canadienne de façon importante malgré le règne anglais, comme l'explique G.-André Vachon⁵. Vivian R. Gruder a analysé plus de mille pamphlets politiques qui circulaient à l'époque pré-révolutionnaire en France. Elle constate qu'une des raisons de la popularité des pamphlets est leur nature clandestine. Échappant au contrôle gouvernemental⁶, les pamphlets permettent à l'auteur d'exprimer son opinion plus clairement que dans les périodiques – le forum habituel des textes politiques dont le contenu est strictement contrôlé. Mais les pamphlets sont

également utilisés par le gouvernement qui, dans sa propagande royaliste, cherche à toucher les couches populaires⁷.

À cette fin, le pamphlet politique emprunte à des genres très variés : on y trouve des œuvres religieuses, des contes chevaleresques, des conseils d'auto-instruction, des almanachs, des satires, des parodies, des écrits en argot pour atteindre plus facilement le peuple, des récits d'aventures, des mélodrames familiaux, et certains d'entre eux deviennent même des « best-sellers⁸ ». Également, leur forme varie entre dialogues, séries de questions et de réponses, textes religieux authentiques ou imitations et tracts polémiques⁹. La brièveté textuelle permet une lecture rapide. Une forme narrative et un genre familiers au public ainsi qu'un niveau de discours simplifié facilitent la compréhension des sujets de nature plus savante ou politique¹⁰. Il est préférable de présenter le discours dans un contexte domestique et de mettre en scène des personnages avec qui les lecteurs peuvent sentir de l'affinité¹¹. À ces traits, nous ajoutons le manque de profondeur psychologique des personnages qui ne servent qu'à la transmission des idées.

De tels moyens stylistiques et rhétoriques apparaissent dans un genre particulièrement répandu à l'époque, le dialogue. C'est une forme simple de discours qui invite le lecteur à réfléchir aux nouvelles idées et à questionner ses propres opinions. La discussion entre deux personnages se réduit souvent à un échange de questions et réponses. Les questions sont posées par un personnage réticent aux nouveautés à qui le lecteur s'identifie, et elles sont censées présenter les idées, voire les préjugés du lecteur. Les réponses, données par un personnage ayant plus d'autorité que celui qui questionne, expliquent le point de vue de l'auteur offert comme alternative. Idéalement, les propos logiques du répondant finissent par rassurer le personnage réticent, entraînant à sa suite le lecteur lui-même. Ainsi le dialogue entre le réticent et le répondant se double-t-il d'un dialogue entre le lecteur et l'auteur : celui-ci formule les interrogations du lecteur dans les questions, et celui-là saisit les opinions de l'auteur dans les réponses. Le lecteur se trouve intégré dans l'interlocution, contrairement à un discours

religieux, par exemple, où il n'est qu'un destinataire extérieur. De plus, le dialogue est une forme idéale pour la lecture collective, alors couramment pratiquée, qui permettait aux illettrés de recevoir des informations.

Les pamphlets politiques mettent en scène un sujet populaire pour mieux atteindre une plus large audience. Il s'agit de textes de propagande : leur but est « d'émouvoir et de mobiliser le public, ou du moins certains de ses éléments, en faveur d'une cause bien spécifique¹². »

Avant et durant la première invasion américaine du Québec (1775-1776), la propagande est utilisée des deux côtés, par les Américains et par les Anglais. Les manifestes américains incitent les Canadiens à se joindre au combat pour un pays libre et autonome, alors que les Anglais poussent les Canadiens à prendre les armes contre les Américains pour protéger leur régime. On imagine que la confusion du peuple est grande : le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, pour une grande partie, sont du côté des Anglais, tandis que les paysans s'abstiennent de s'engager. Les raisons de la neutralité paysanne se trouvent, entre autres choses, dans l'impuissance et le manque d'initiative militaire du gouvernement anglais. Ceci suscite peur et incertitude chez le peuple; certains craignent même que l'enrôlement militaire ne soit qu'un prétexte pour leur déportation massive¹³. Fernand Ouellet explique bien le phénomène :

La conspiration de Pontiac [c. 1763], en instaurant la conscription volontaire et le système de rémunération des conscrits, donnait un nouveau sens à l'activité militaire de l'*habitant*... Le volontariat laissait place, en dernière instance, à l'option de la neutralité¹⁴.

Pour sa part, le gouvernement anglais s'efforce d'encourager la fidélité du peuple, comme l'explique le juge Hey, : « [il] peut être possible encore de le ramener à la conscience de son devoir et de ses véritables intérêts en usant de modération à son égard et de méthodes propres à le persuader et à l'instruire¹⁵ ».

Par ailleurs, alors même que le gouvernement s'efforce de réveiller la responsabilité du peuple, les idées des Lumières commencent à circuler, ébranlant les autorités en place. En juin 1778 est fondée *La Gazette du commerce et littéraire pour la ville et district de Montréal* par deux pro-Bostonnais, Fleury Mesplet et Valentin Jautard. Mesplet arrive à Montréal lors de l'invasion américaine; Jautard s'y trouvait déjà¹⁶. Ce journal ne s'emploie pas simplement à transmettre des nouvelles. Il diffuse aussi des idées voltairiennes : la raison contre la superstition, l'égalité contre la hiérarchie, la responsabilité de l'individu sur sa vie contre la responsabilité collective du peuple devant Dieu et le Roi. Les journalistes y parviennent par une astuce éditoriale en faisant « tour à tour l'éloge de l'ignorance et de la science, de la réaction antivoltairienne et de Voltaire lui-même, de la liberté de la presse et de la censure¹⁷ ». Toutefois, malgré ces précautions, le journal est réprimé par le gouverneur Haldimand en juin 1779, après un an d'existence controversée, et les éditeurs sont jetés en prison¹⁸.

Le dialogue sur la liberté de la presse dont il sera maintenant question est publié seulement quelques mois après le premier numéro du journal, en octobre 1778. Bien que le lieu du débat ou l'origine des figures ne soient pas explicitement mentionnés – le dialogue peut avoir lieu aussi bien en France qu'en la province de Québec –, il est significatif que le texte soit publié sous le contrôle du gouvernement anglais, sur le territoire canadien. Ce texte présente le censeur et l'admirateur qui dialoguent sur la liberté de la presse. L'admirateur pose des questions concernant le droit des journalistes d'écrire ce qu'ils veulent, et le censeur explique d'une voix autoritaire comment cette liberté est irrationnelle. Respectant une certaine prudence, le dialogue ne s'affiche pas ouvertement révolutionnaire. Les propos du censeur ont plus d'importance, ils sont mieux défendus et plus cohérents, alors que les arguments de l'admirateur semblent avoir moins d'impact. Le censeur a également le dernier mot : sa réplique clôt le dialogue. Du moins est-ce l'impression que veut donner l'auteur aux autorités, mais son dessein est tout autre. Les préoccupations politiques de Mesplet sont évidentes d'après Vachon, et le dialogue répond parfaitement

G A Z E T T E

L I T T E

R A I R E ,

Pour la Ville & District

de MONTREAL.

M E R C R E D I ,

21 O C T O B R E .



P R E S S E .

De la liberté de la Presse.

L'ADMIRATEUR.

Pourquoi ne voulez-vous pas qu'on écrive en paix tout ce qu'on voudra ! L'homme que vous voudriez gêner, fait fleurir la Librairie. Sa *Collection complète in-8^o* a épaisi pendant 10 ans quatre papeteries. Sa *Révision générale in-4^o* en occupera dix. Que ferions-nous de nos chiffons, s'il n'y avait pas de bons Ecrivains qui les fissent valoir ?

L E C E N S E U R .

Je n'ai prétendu gêner que les ennemis du Christianisme & de l'Etat ; que les autres écrivent en paix, fassent valoir les deniers de la raison, sans violer ceux de la Religion, rien de plus juste ! mais parce que vous serez embarrassé de vos chiffons, faudra-t-il permettre qu'on imprime tout impunément ?

L'ADMIRATEUR.

Et pourquoi non ? l'Etat ne s'en trouveroit que mieux. Le talent de convertir des lambeaux de linge en de gros volumes de prose & de vers, fait circuler en France l'argent des étrangers ; & pour quelques centaines de mille valeurs au de plus de valeur, nous avons des étoles solides.

L E C E N S E U R .

Cet avantage est grand sans doute ; mais que vous le payez cher ! les mensures se corrompent, la probité s'évanouit, & nos *Diogenes* ont produit plus d'un *Cartouche*.

L'ADMIRATEUR.

Si cela est ainsi, je n'ai rien à dire. Mais à quelques Ecrivains gênés l'esprit & le cœur, il faut les réprimer. Il ne faut pas empêcher nos Apothicaires de vendre du Quina, parce que quelques-uns de leurs Confrères auront dérobé du poison.

L E C E N S E U R .

Je ne vous pas non plus autre chose. Que la Librairie
Tome I.

gênée, à la bonne heure, mais que ce ne soit pas aux dépens des autres. Je fais qu'il y a une multitude d'hommes employés à fabriquer du papier, à le charger de blanc & de noir, à le couvrir en brocheuse. Il est juste qu'ils vivent. S'ils cultivent la terre, ils seroient peut-être plus utiles à l'Etat ; mais enfin puisqu'ils ont une profession honnête, qu'ils la gardent. Mais quel qu'en soit le nombre, il ne faut pas, parce qu'on n'aura pas voulu permettre le dépôt ou l'impression d'une brochure impie d'une centaine de pages ? Non, le commerce typographique n'en ira pas moins son train.

L'ADMIRATEUR.

Vous voudriez donc qu'on réduisît la faculté de penser & la liberté d'écrire au seul utile, au seul honnête. Voilà un projet digne des premiers siècles du Christianisme ; mais ce projet retiendrait bien le génie de nos Ecrivains modernes.

L E C E N S E U R .

Point du tout. *Fenelon, Bayle, Baillet* & tant d'autres Auteurs du dernier siècle en ont-ils moins valu, parce qu'ils ont renfermé leurs talents précieusement dans les bornes qui vous paroissent des entraves ?

L'ADMIRATEUR.

Mais si nos Postes du jour les avoient imités, au rions-nous tant de jolies bagatelles, la *Précis*, la *Chapelle d'Aras*, les *Contes de Guillaume Fallé*, le *Dictionnaire Philosophique* ?

L E C E N S E U R .

Nous serions à la vérité moins riches en pareils chefs-d'œuvre. Mais n'est-ce que des trifles de cette espèce, c'est être dans l'indigence. Il vaut mieux avoir une fortune solide, que de posséder des billets chimériques qui ruinent, ou qui font perdre celui qui les possède.

L'ADMIRATEUR.

Nous n'avons vu encore aucun Auteur donner des feces sur la Grève.

L E C E N S E U R .

Mais vous avez vu des Libraires ruinaés pour avoir
V

Frontispice du journal la *Gazette littéraire* de Montréal, 21 octobre 1778, n^o 21.

aux idées des Lumières sur la liberté d'expression¹⁹. On en trouve un exemple dès la première réplique, lorsque l'admirateur demande au censeur : « Pourquoi ne voulez-vous pas qu'on écrive en paix tout ce qu'on voudra? » (L : 287).

Seize ans après ce dialogue sur la liberté d'expression, les Canadiens sont à nouveau sollicités par un imprimé touchant aux idées nouvelles et surtout aux événements politiques d'envergure qui en ont découlé. Ce fut d'abord la guerre d'Indépendance américaine (1783) puis, la Révolution française (1789). C'est ensuite l'Acte constitutionnel (1791) qui établit la division entre le Haut-Canada et le Bas-Canada sur le territoire canadien. À cette époque, les républicains français et américains, sous l'impulsion de M. Genêt, le représentant français aux États-Unis, tâchent, dans un manifeste²⁰, de convaincre les Canadiens de se liguer contre l'Angleterre. Pour s'assurer de la fidélité des Bas-Canadiens, le gouvernement anglais, de son côté, renouvelle la loi de milice : la nouvelle loi ordonne un tirage au sort pour enrôler un nombre suffisant de miliciens parmi le peuple pour défendre le territoire²¹. En outre, le gouvernement menacé diffuse un texte de propagande pour inciter le peuple à s'enrôler²².

Le Canadien et sa femme est une brochure de 18 pages publiée à Québec en 1794, conçue pour appuyer la nouvelle loi sur la milice. Ce dialogue met en scène une famille canadienne qui discute de la nouvelle politique. Brigitte, la mère de famille, évoque des rumeurs colportées « par des coureurs de côte » (C : 25) : il semble que la loi arrache les hommes à leurs fermes et les envoie dans les pays étrangers. Elle fait des maris et des fils des soldats et elle rend les femmes veuves. Les interrogations de Brigitte sont des questions que les petites gens se posent entre eux. André, le père de famille, explique avec autorité la situation à sa femme : les maris et les fils ne deviennent pas des soldats, les veuves – s'il y en a – peuvent recevoir de l'aide financière. Enfin, les hommes ne sont point envoyés à l'étranger. Brigitte comprend à la fin le « vrai » état des choses et accepte le raisonnement juste et cohérent de son mari. Elle décide même d'encourager son propre fils à rejoindre les

troupes au lieu de se marier et de rester proche de ses parents. John Hare qualifie ce dialogue de « copie unique d'un texte de propagande politique du XVIII^e siècle [...] d'un grand intérêt pour l'histoire des mentalités et des lettres au Québec²³ ».

À presque vingt ans d'intervalle, les dialogues sur la presse et sur la milice cristallisent les tensions créées dans l'opinion publique canadienne par l'utopie des Lumières. Le premier réclame la liberté de la presse pour promouvoir les idées révolutionnaires et démocratiques déjà répandues dans les colonies américaines. Le deuxième dialogue, moins subtil dans sa démarche, assure la propagande gouvernementale visant à « fidéliser » le peuple devant la menace américaine.

De quelle façon ces textes cherchent-ils à influencer l'opinion du lecteur? En analysant leur aspect persuasif, nous pouvons soulever des exemples de trois ordres. Le contenu formel inclut l'aspect visuel et fonctionnel du dialogue, par exemple la forme, le partage de l'espace textuel ou le style concret qui convainquent le lecteur par leur efficacité. Les choix lexicaux exigent une interprétation des métaphores et des symboles qui cherchent à influencer le lecteur par des moyens figurés. Enfin, le thème principal des dialogues, soit l'état de la société sous la pression et la menace du changement, invite le lecteur à réagir et à prendre position face à l'actualité.

Au plan formel, le dialogue ne laisse pas beaucoup de liberté à l'auteur : il met en scène deux figures dont les propos sont polarisés. Les dialogues propagandistes avancent par questions et réponses, avec des répliques courtes et des opinions morcelées, de sorte que les propos se suivent dans une relation causale de « pourquoi » et de « parce que ». La compréhension est facilitée par ce style dynamique qui se lit aisément et qui suscite l'intérêt, surtout lors d'une lecture collective. La réflexion stylistique est aussi visible dans l'agencement spatial des répliques.

L'ADMIRATEUR

Vous voudriez donc qu'on réduisît la faculté de penser & la liberté d'écrire au seul utile, au seul honnête. Voilà un projet digne des premiers siècles du Christianisme; mais ce projet resserrera bien le génie de nos Ecrivains modernes.

LE CENSEUR

Point du tout. Fénelon, Bossuet, Boileau & tant d'autres Auteurs du dernier siècle en ont-ils moins valu parce qu'ils ont renfermé leurs talens précisément dans les bornes qui vous paroissent des entraves? (L : p. 288, voir également la numérisation du dialogue).

La question qui lance la discussion résume le sujet et met en scène la situation dans nos deux dialogues. L'incipit est particulièrement intéressant dans *Le Canadien et sa femme* où la voix de la première question n'est pas mentionnée²⁴; la réplique anonyme, même si le lecteur suppose qu'elle vient de Brigitte, souligne le caractère général du sujet comme si la question était posée par le peuple entier. L'incipit est suivi d'une série de commentaires où les réponses sont toujours plus longues, mieux argumentées, voire plus logiques que les questions. Elles sont donc plus propices à influencer le lecteur que les faibles suggestions du questionneur.

BRIGITTE.

On dit que des Etrangers vouloient venir ici l'automne et le Printems derniers – Est-ce qu'ils n'étoient pas bien chez eux?

ANDRE.

Pas si bien que nous sommes ici, et puis ce sont des ambitieux qui font des Projets contre nous.

BRIGITTE.

On dit pourtant que ce sont de bonnes Gens, et qu'ils ne veulent pas nous faire de Mal.

ANDRE.

S'ils sont bons qu'ils restent chez eux; qu'ils cultivent tranquillement leurs terres; nous ne voulons pas y aller les attaquer. S'ils venoient armés ici, ils auroient beau me dire, qu'ils sont doux comme des Moutons, je m'en mefierois comme des Loups! (C : p. 23-24).

Le choix des personnages soutient l'efficacité formelle des textes. « De la liberté de la presse » met en scène deux figures, le censeur et l'admirateur, qui excluent toute identification possible à un individu en éliminant l'information personnelle (nom, histoire, lien familial ou occupation sociale). *Le Canadien et sa femme*

partage le même objectif. Le titre souligne l'identité collective des personnages : il s'agit des types de l'habitant canadien et de son épouse. *Le Canadien et sa femme* cible donc la population rurale et il utilise des personnages familiers qu'il nomme par leur prénom en les tutoyant. Le lecteur est invité à s'identifier à eux. Par leurs noms, le lien familial (père-mère, mari-femme) et leur statut (paysans), le lecteur comprend qu'ils relèvent d'une même réalité sociale, qu'ils ont participé aux mêmes événements historiques, qu'André a été soldat et qu'ils ont vécu la Conquête. Ces personnages représentent donc n'importe quel habitant moyen, ce qui suscite un sentiment d'affinité.

« De la liberté de la presse », par contre, visait plutôt des catégories sociales plus favorisées, érudites, ainsi que les autorités qui contrôlaient la censure. Il n'était guère convenable de les interpeller familièrement. Du reste, ce ne sont pas les personnes qui se disputent en 1778, mais les idées. Celles-ci font au besoin l'objet de comparaisons ou de métaphorisations renvoyant à la vie quotidienne des lecteurs. Par exemple, l'œuf prêt à éclore (L : 289) symbolise les idées qu'on ne peut empêcher de sortir ou encore le coq qui chante mal (L : 289) est associé à l'abus de la liberté d'expression. De la même façon, les moutons, les loups et les agneaux (C : 24-25) représentent les Américains peu crédibles, tandis que la liberté de confession ou la possibilité de vendre le blé sans restriction (C : 26) évoquent la bienveillance du gouvernement anglais.

Rien de plus concret, également, que les exemples donnés dans *Le Canadien et sa femme*. Même les termes abstraits de liberté ou de bonheur sont soulevés de façon simple, voire simpliste. Brigitte entend parler de la liberté mais elle ne comprend pas le contenu du terme; son mari le lui définit en relation avec l'État (C : 26). « De la liberté de la presse », par contre, exige du lecteur un minimum de compétence pour pouvoir apprécier la métaphore vestimentaire convoquée pour illustrer la liberté d'expression. Les opinions politiques ne sont-elles pas comme des vêtements qu'on change au besoin? La libre-expression n'est-elle qu'un « lambeau »

brisé ou qu'un « chiffon » sans utilité (L : 287)? Mais quels que soient le niveau d'abstraction et les publics visés par les deux textes, une même tension idéologique s'y manifeste en cette fin de XVIII^e siècle : en 1778 ou en 1794, c'est toujours la société d'avant régime devant l'espoir ou la menace du changement.

D'une part, l'appel à la liberté de la presse dans l'esprit des Lumières et de la Révolution américaine, l'espoir d'une société meilleure à l'image de celle que forgent en 1778 les voisins du sud. D'autre part, après la Révolution française, et en réaction contre la Terreur, *Le Canadien et sa femme* soutient la stabilité du régime britannique. André considère ce dernier comme la meilleure des sociétés existantes : les sujets ont les lois pour assurer leur sécurité et la liberté de faire du commerce à leur guise, ils peuvent choisir l'église et la langue qui leur conviennent²⁵. Malgré les réserves exprimées par Brigitte au sujet de la liberté et du bonheur, André n'en démord pas : il se considère assez libre et heureux et il ne veut pas le devenir davantage. Les valeurs prônées par les révolutionnaires sont chimériques et, selon André, une société meilleure n'est ni nécessaire ni possible.

Ces deux visions de la société renvoient à la notion d'utopie dont on sait le renouveau qu'elle connaît alors. Comme le rappelle H.-G. Funke, au « siècle des Lumières l'évolution de la notion d'*utopie* fut dominée par des tendances d'extension et de différenciation, de politisation, de péjoration et d'amélioration²⁶ ». Ceci est particulièrement sensible dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, où la notion prend clairement deux sens opposés :

[l]a première tendance élabore les sens péjoratifs de « plan (ou projet) de réforme irréalisable », de « chimère » et de « pays de chimères »; la deuxième tendance fait éclore les sens positifs de « pays de bonheur », d'« Eutopie », d'« état idéal réalisé »²⁷.

Ces deux postulats de l'utopie sont présentes dans nos dialogues. « De la liberté de la presse » présente l'image positive de l'utopie, celle d'une société meilleure adhérant aux valeurs réformatrices des Philosophes. *Le Canadien et sa femme*, par contre,

souligne le côté chimérique de l'utopie l'appréhendant comme idée, plan ou projet de réforme irréalisable.

Ce qui nous frappe toutefois dans le premier dialogue, c'est, on l'a vu, qu'il ne peut manifester ouvertement son parti-pris utopisant. Une forme d'ambiguïté subsiste dans ce texte : en raison du contrôle gouvernemental, l'auteur est obligé de camoufler son message et, avec celui-ci, sa vision réformatrice. Le censeur, lui, a plus d'espace, ses arguments semblent mieux justifiés, notamment dans les comparaisons puisées à même la vie quotidienne des lecteurs. Le censeur se dit contre « les ennemis du Christianisme & de l'État », et il n'accepte que les écrivains qui font « valoir les droits de la raison, sans violer ceux de la Religion » (L : 287). Pour lui, seules sont nécessaires les personnes qui travaillent directement pour le bien du gouvernement, tels les fermiers. Les écrivains, par contre, s'« ils cultivaient la terre, ils seroient peut-être plus utiles à l'État » (L : 288). En ce qui concerne le rôle de l'Église, il affirme qu'« en attaquant le Ciel, on troublera toujours la terre » (L : 289). Par conséquent, on « écrase l'œuf qui renferme un germe empesté; & si le coq nous fatigue par son chant, on le met hors d'état de chanter » (L : 289). Le pouvoir du gouvernement de décider du contenu de la presse est incontestable. Finalement, « tous ceux qui parlent trop haut sur tout ce qu'on doit respecter » seront enfermés. On ne peut ici s'empêcher de penser à ce qui adviendra des journalistes de la *Gazette de Montréal*, quelques mois plus tard...

Face à cette charge contre la liberté d'expression, l'admirateur (partisan de cette dernière) se défend assez mollement. La censure, on l'a vu, lui inspire une argumentation moins incisive. Il affirme que le but des textes provocateurs n'est que de divertir le lectorat (L : 289). Il argue que la critique est inéluctable, générée spontanément, comme les injustices et les absurdités sociales : « Semblables à l'œuf, on ne peut l'empêcher d'éclore dès qu'une fois le poulet est formé » explique-t-il (L : 289). Mais cette légèreté, cette fausse naïveté de l'admirateur s'avèrent, à la longue, plus efficaces que le point de vue borné du censeur. Au terme de

l'échange, le dialogue reste ouvert, renvoyant le lecteur à sa propre réflexion : à lui de trancher.

À l'inverse, le dialogue *Le Canadien et sa femme*, impose dans sa clôture un point de vue conservateur :

BRIGITTE.

Tu as bien raison, mon cher mari, et je suis d'avis que notre fils Joseph dise au Capitaine de Milice que dans quatre jours il sera prêt à partir au premier avis.

ANDRÉ.

C'est le mieux, ma chère petite femme; tiens voilà Joseph, voyons ce qu'il va dire. Hé bien! que dis-tu notre fils?

JOSEPH.

Je vous ai entendu : Je veux obéir et servir Dieu, mon Roi et mon Pays. Je ferai mon devoir comme vous mon père; vous et bien d'autres en sont bien revenus (C : 30).

Pour le personnage d'André (qui mène le débat), la seule utopie possible est déjà réalisée au Canada par le régime britannique. André explique à Brigitte comment les Américains qui les menacent ne sont pas, dans leur pays, aussi heureux que les Canadiens le sont chez eux (C : 23). Il croit aussi que les étrangers « sont jaloux de [la] tranquillité » des Canadiens (C : 24) et il souligne les libertés que ces derniers ont obtenues du roi anglais (C : 25-26). André ne voit pas l'intérêt d'en demander plus : « Je suis assez libre et content; je ne voudrais pas me battre pour le devenir davantage » (C : 26). Les intentions des révolutionnaires américains et français ne sont que des projets ambitieux contre les Canadiens et leur révolution n'est pas nécessaire, car le régime sous lequel ils vivent les comble tout à fait.

Brigitte, elle, est pourtant sensible à d'autres valeurs. Elle ne se contente pas de ces libertés relatives permises par George III. Ne risque-t-on pas de lui enlever son mari et son fils et de les envoyer à l'étranger pour faire la guerre? À plusieurs reprises, elle se questionne sur la liberté : « Ils nous font dire par des coureurs de côte, que nous ne sommes pas Libres » (C : 25); « Ils disent qu'ils se battent pour la Liberté »; « Qu'entend-on par la Liberté? » ou bien « Quand voit-on la Liberté? » (C : 26). Ses questions tenaces

semblent indiquer qu'elle ne jouit pas de la liberté dans son état actuel. Elle croit que les possibles porteurs de liberté sont « de bonnes Gens, et qu'ils ne veulent pas nous faire de Mal » (C : 24). Il s'agit évidemment des révolutionnaires américains et français, et de leurs partisans dans le Bas-Canada. Brigitte semble croire plus directement à une utopie positive, ce que l'admirateur de la liberté de presse n'osait formuler ouvertement en raison de la censure²⁸. Mais le point de vue de Brigitte est bien vite contredit par André qui dénonce son aspect chimérique. Quand Brigitte demande à son mari de définir la liberté, André répond : « C'est qu'après avoir obéi à la Loi et au Gouvernement de son pays, chacun fait après ce qui lui plaît, pourvu qu'il ne fasse tort à personne » (C : 26). La liberté est donc liée à la loi et au gouvernement qui l'emportent sur le bien-être du peuple. Le gouvernement exige l'obéissance à la loi militaire. André explique que la responsabilité des Canadiens est de défendre le règne anglais, en contrepartie de la protection dont ils jouissent et des libertés permises : « C'étoit tout simple; ...elle [la capitulation de 1760] nous accorde le libre exercice de notre Religion et nos Terres, nous devons donc les Défendre en bons Citoyens » (C : 26). En ce qui concerne le « vrai bonheur », André s'exclame qu'il « n'y en a pas dans ce Monde » (C : 26). Et de conclure : « la Liberté est une chimère quand on n'a pas l'Esprit de s'accorder dans son pays [...] » (C : 26).

Les deux axes sémantiques de l'utopie inclus dans les dialogues résument donc les messages que ces textes tentent de véhiculer. « De la liberté de la presse » dirige l'attention du lecteur vers le problème de la censure qui entrave tout développement social et qui soutient le contrôle du pouvoir en place. *Le Canadien et sa femme*, de son côté, fustige la chimère des révolutionnaires qu'il présente comme une menace à la société du temps. La liberté et la stabilité des nouveaux sujets britanniques seraient menacées par les ambitions républicaines.

L'impact réel de ces dialogues sur la population est difficile à cerner : le journal de Mesplet et de Jautard subit la censure l'année suivante, quand Haldimand ordonne de réprimer la

publication, et le dialogue entre André et Brigitte disparaît sans laisser de traces²⁹. Toutefois, bien que leur influence sur le comportement de la population nous échappe, le portrait qu'ils dressent du Canadien n'en est pas moins significatif.

Ces deux messages opposés visent deux types de Canadiens. L'un est urbain (de Montréal ou d'une région proche), intéressé par la vie culturelle et politique, relativement bien nanti pour s'abonner à un journal et assez instruit pour saisir les références historiques, culturelles ou métaphoriques. C'est un être humain *libre*. L'autre est un paysan qui s'occupe à cultiver la terre pour gagner son pain. Il s'avère plus ou moins ignorant en ce qui concerne la vie sociale et politique. Peu lettré et peu conscient des événements historiques hors de sa propre expérience, il est informé soit par la rumeur des « coureurs de côte », soit par le clergé.

Dans ses textes, la responsabilité du destinataire est également perçue de deux façons opposées. Le premier dialogue, « De la liberté de la presse », interpelle un lecteur responsable, capable de prendre position comme être humain sur des sujets à caractère universel. La nation n'existe pas et l'on ignore le lieu physique d'énonciation, tout comme l'origine des figures impliquées dans l'échange. C'est au prix de cette anonymat que l'utopie d'un monde meilleur est fortement suggérée dans le premier dialogue. Dans le second, on s'adresse à un « bon citoyen », défendant « Dieu, son Roi et son Pays », le Canada. L'ensemble des références géographiques et historiques ancre solidement le propos dans un état politiquement défini, à cent lieues du « non-lieu » (u-topos) de l'utopie. Cette différence de taille entre les deux systèmes d'énonciation suffit à opposer les deux dialogues et à constater comment le second, en 1794, fait le deuil de toute pensée utopisante au Bas-Canada.

NOTES

¹ G.-André Vachon, « Une pensée incarnée », *Études françaises*, vol. V, n° 3, août 1969, p. 251.

² Ce dialogue est paru dans la *Gazette littéraire* de Montréal du 21 octobre 1778. Nous le citons à partir de l'édition qu'en donne G.-André Vachon, « La liberté de la presse. Débat en forme de dialogue », *loc. cit.*, p. 287-290. Les références à ce texte se feront ici par la mention (L : suivi de la page).

³ Ce dialogue est paru en brochure en 1794. Nous le citons à partir de l'édition qu'en donne John Hare, *François Baby. Le Canadien et sa femme. Une brochure québécoise de propagande politique (1794)*, Ottawa, Fontenay, 1994, p. 23-30. Les références à ce texte se feront ici par la mention (C : suivi de la page).

⁴ Vivian R. Gruder, « Un message politique adressé au public : les pamphlets "populaires" à la veille de la révolution », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 39, n° 2, avril-juin 1992, p. 161.

⁵ G.-André Vachon, *loc. cit.*, p. 250; John Hare, *op. cit.*, p. 10.

⁶ Vivian R. Gruder, *loc. cit.*, p. 161-162.

⁷ *Ibid.*, p. 169.

⁸ *Ibid.*, p. 163.

⁹ *Ibid.*, p. 169.

¹⁰ *Ibid.*, p. 162; 165.

¹¹ *Ibid.*, p. 163.

¹² *Ibid.*, p. 168.

¹³ « Quelques-uns parmi eux croient qu'ils sont vendus aux Espagnols (qu'ils ont en horreur) et que le général Carleton en a déjà reçu le paiement. ». Lettre du juge Hey, 28 août 1775, citée par Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Ottawa, Fides, 1966, p. 123.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*, p. 122.

¹⁶ G.-André Vachon, *loc. cit.*, p. 251. Mesplet a participé à la préparation des deux manifestes envoyés aux Canadiens par les représentants des colonies américaines. Le premier, daté du 26 octobre 1774, invite les Canadiens à élire des députés pour le Congrès du 10 mai 1775. Le second date du 29 mai 1775. Cf. « Manifeste américain aux Canadiens », Bernard Andrès et Pascal Riendeau, *La Conquête des lettres au Québec (1766-1815) : Florilège*, Montréal, UQAM, Département d'études littéraires, Cahier de l'Alaq, n° 1, 1993, p. 406-408; John Hare, *op. cit.*, p. 12.

¹⁷ G.-André Vachon, *loc. cit.*, p. 252.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*, p. 253.

²⁰ *Ibid.* et « Manifeste de la France libre (1794) », Bernard Andrès et Pascal Riendeau, *op. cit.*, p. 414.

²¹ Après l'invasion américaine de 1775, le gouvernement lance un appel de milice qui connaît peu de succès. En 1777, Carleton fait adopter une ordonnance de

milice qui force les hommes à participer à la défense et au transport des soldats. En 1787, l'ordonnance devient permanente. Elle oblige tous les hommes de 16 à 60 ans à participer aux milices sous peine d'amende. Vu la menace américaine, à l'hiver 1794, comme la participation est toujours faible et que le peuple est réticent, cette loi est modifiée. Cf. John Hare, *loc. cit.*, p. 12-18.

²² *Ibid.*, p. 17-19.

²³ *Ibid.*, p. 21.

²⁴ Dans l'édition originale du dialogue, la première réplique est anonyme. Dans son édition, John Hare, qui attribue cette réplique à Brigitte, place son nom entre parenthèses. Cf. Bernard Andrès et Pascal Riendeau, *op. cit.*, p. 25 et John Hare, *loc. cit.*, p. 23.

²⁵ La liberté de choisir la langue n'est pas explicitement mentionnée par André. On peut toutefois l'ajouter à la liberté de culte étant donné que le dialogue est tenu et écrit en français, avec le but de persuader les paysans francophones, les seuls qui se révoltent alors contre le règne anglais.

²⁶ Hans-Günter Funke, « L'évolution sémantique de la notion d'utopie en français », in Hinrich Hudde et Peter Kuon, *De l'Utopie à l'Uchronie : formes, signification, fonctions : actes du colloque d'Erlangen (16-18 octobre 1986)*, Tübingen, Gunter Narr, coll. « Études littéraires françaises », n° 42, 1988, p. 27.

²⁷ *Ibid.*, p. 26.

²⁸ On peut d'ailleurs s'interroger sur le fait que Brigitte soit l'adversaire d'André. On conçoit bien qu'un tel dialogue se tienne entre père et fils, entre militaire et paysan, entre deux voisins ou entre employeur et employé, par exemple. Mais pourquoi donc est-ce Brigitte qui incarne la méfiance et l'ignorance envers la loi de milice? Est-ce parce qu'elle, comme femme, est une proie facile à la propagande? Parce qu'elle a besoin d'être guidée dans les choses politiques et publiques? Parce qu'elle influence par des moyens indirects ce qui se passe dans la famille? Ou encore parce que ce sont surtout les femmes qui s'opposaient à la loi?

²⁹ Hare a trouvé, par hasard, le seul exemplaire qui reste des 500 distribués. Cf. John Hare, *loc. cit.*, p. 21.